



Je soussignée, Édith Létourneau, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, dont l'hôtel de ville se trouve au 959, rue Principale, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Québec, J0J 1G0, certifie sous mon serment d'office que les élus mentionnés ci-après ont suivi, suite à leur proclamation d'élection ayant suivie l'élection municipale du 7 novembre 2021, la formation en matière d'éthique et de déontologie prévue à l'article 15 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (RLRQ, c. E-15.1.0.1) :

Maire – M. Denis Thomas

Conseiller siège no. 1 – M. Pierre Bisailon

Conseiller siège no. 2 – M. Marc Chalifoux

Conseillère siège no. 3 – Mme Gabrielle Ménard-Audet

Conseiller siège no. 4 – M. Sébastien Yelle

Conseillère siège no. 5- Mme Michèle Soucy

Conseiller siège no. 6 – M. Sylvain Hamel

J'émet, en conséquence, le présent certificat le 8e jour de juin de l'année 2022.

La directrice générale et greffière-trésorière

Édith Létourneau